

Informations communales

Votation Trois-Rivières

Lors de sa séance du 18 février 2014, le Conseil municipal a pris acte des résultats de la votation de la fusion Trois-Rivières. Il constate que la majorité des ayants-droit a suivi l'avis de son Conseil municipal. Il remercie la population pour son ouverture.

Procès-verbal de l'assemblée municipale du 9 décembre 2013

Conformément au règlement, le procès-verbal a été déposé publiquement durant 20 jours. Aucune opposition n'ayant été formulée durant le délai, le Conseil municipal l'a approuvé.

Passeport-vacances

Le Conseil municipal a pris la décision de soutenir financièrement les activités du passeport-vacances 2014 à raison de Fr. 10.--/enfant participant aux activités.

Inscription des nouveaux élèves

L'inscription des nouveaux élèves de la commune de Saicourt pour l'année scolaire 2014-2015 se déroulera de la manière suivante :

Pour l'école enfantine :

Les inscriptions des enfants nés jusqu'au 30 juin 2010 seront reçues le **jeudi 20 mars 2014 à 9h30** à l'école enfantine au Fuet où vous serez accueillis par les enseignantes. Prière de vous munir de votre livret de famille ou de l'acte de naissance de votre enfant.

Pour l'école primaire :

Il n'est pas nécessaire de procéder à une nouvelle inscription à l'école primaire si votre enfant fréquente déjà l'école enfantine.

Le Fuet, le 5 mars 2014.

Conseil municipal